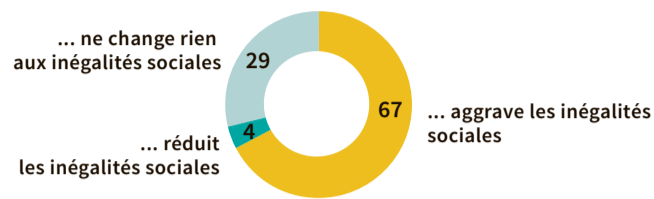
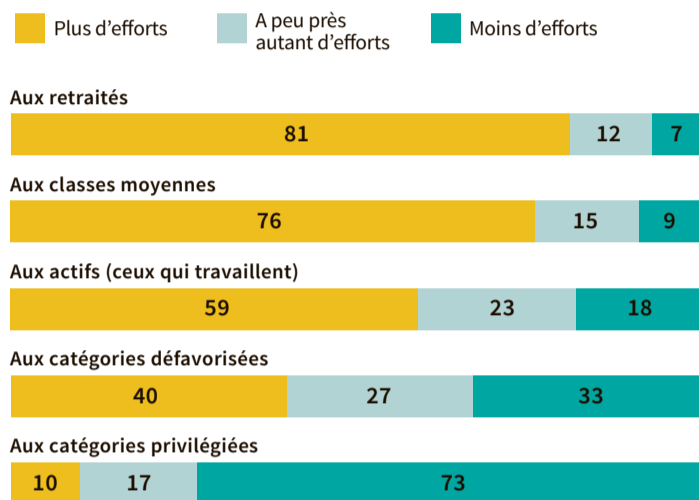


Des efforts qui aggravent les inégalités sociales

Diriez-vous que la politique fiscale du gouvernement... Réponses en %



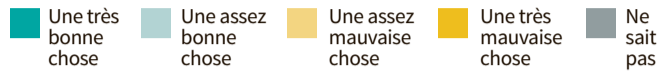
Par rapport à l'ensemble des Français, avez-vous le sentiment que la politique fiscale du gouvernement demande plus, moins ou à peu près autant d'efforts à ces différentes catégories ? Réponses en %



SOURCE : IPSOS POUR LE MONDE
Echantillon de 1 070 personnes représentatif de la population française de 18 ans et plus, interrogé par internet du 9 au 13 novembre

Des réformes fiscales moyennement appréciées

Les modalités de fonctionnement de plusieurs impôts ont récemment été modifiées. Diriez-vous que ces modifications sont une bonne ou une mauvaise chose ? Réponses en %



La baisse de la taxe d'habitation et sa suppression pour 80 % des Français d'ici à 2020



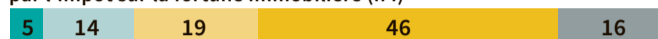
La baisse de l'impôt sur les sociétés de 33,3 % en 2017 à 25 % en 2022



La baisse des cotisations-chômage en échange d'une hausse de la CSG



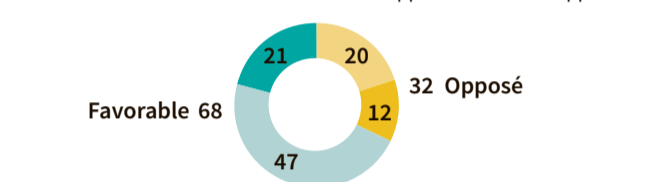
La suppression de l'impôt sur la fortune et son remplacement par l'impôt sur la fortune immobilière (IFI)



La hausse du prix du diesel pour lutter contre le réchauffement climatique



Le gouvernement a annoncé, à partir de janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire directement sur la fiche de paie. Y êtes-vous... Réponses en %



INFOGRAPHIE LE MONDE

Revenus, âges, lieux de vie : les deux France du consentement à l'impôt

La légitimité de la fiscalité s'érode : seule une courte majorité de Français (54 %) jugent que son paiement est « un acte citoyen »

Depuis la dernière enquête Ipsos pour *Le Monde* sur la fiscalité, en octobre 2013, c'est peu dire que le rapport des Français à l'impôt ne s'est pas amélioré. Ainsi, il ne se trouve plus qu'une courte majorité des personnes interrogées (54 %, en baisse de 3 points) pour juger que le paiement de l'impôt est un « acte citoyen » au service de l'intérêt général.

Derrière ce chiffre global se dessinent nettement deux France de contribuables. En effet, le sentiment d'accomplir un acte citoyen est minoritaire chez les moins de 45 ans (de 46 % à 48 %), chez les habitants des communes de moins de 20 000 habitants (48 %), dans les catégories populaires (employés, ouvriers et non assujettis à l'impôt sur le revenu, 41 %) et chez les sympathisants du Rassemblement national (RN), où il tombe à 25 % (en baisse de 14 points). A l'inverse, il est nettement majoritaire chez les plus de 60 ans (64 %) et les retraités (62 %, en dépit des mesures actuelles qui leur sont défavorables). Il en est de même chez les diplômés de l'enseignement supérieur (plus de 60 %), dans les foyers dont le revenu net mensuel est supérieur à 3 000 euros (68 %), chez les habitants des villes de plus de 100 000 habitants (59 %) et chez les sympathisants de La République en marche (86 %), des partis de gauche (66 %) et du parti Les Républicains (LR, 57 %).

Exil fiscal

Une autre donnée, saisissante, confirme l'érosion de consentement à l'impôt. Près de la moitié des Français (47 %, en hausse de 2 points) approuvent la décision de certains contribuables « de s'installer à l'étranger pour payer moins d'impôts ». Ce jugement favorable à l'exil fiscal est

74 % DES PERSONNES INTERROGÉES ESTIMENT QU'ELLES « CONTRIBUENT PLUS AU SYSTÈME FISCAL QU'ELLES N'EN BÉNÉFICIENT »

nettement majoritaire chez les jeunes de moins de 35 ans (59 %), dans les catégories populaires (55 %) et chez les sympathisants de la droite parlementaire (56 %) ou du Rassemblement national (69 %).

Deux raisons, déjà anciennes, expliquent cette réticence devant l'impôt. En premier lieu, le montant des prélèvements obligatoires (impôts et taxes) est jugé « excessif » par deux Français sur trois (67 %) et il est encore plus massif dans les catégories populaires (73 %), chez les sympathisants LR (78 %) et chez ceux du Rassemblement national (81 %).

Seulement un petit tiers des Français (31 %, en hausse toutefois de 6 points) le jugent « élevé mais supportable » et... 2 % « peu élevé ». Plus précisément, 74 % des personnes interrogées estiment qu'elles « contribuent plus au système fiscal qu'elles n'en bénéficient », contre 21 % qui jugent le rapport coût-bénéfice équilibré et 5 % qui le jugent à leur avantage. A noter que les plus petits revenus (moins de 15 000 euros de revenu annuel net) sont conscients de l'avantage fiscal dont ils bénéficient : 44 % déclarent que le rapport coût-bénéfice est équilibré ou positif.

La seconde cause de mécontentement fiscal est très largement partagée, même si elle reflue lé-

gèrement (de 5 points) par rapport à 2013 : 83 % des Français estiment aujourd'hui que l'argent des impôts et des taxes est mal utilisé par les pouvoirs publics (48 % le jugent très mal utilisé), contre 17 % seulement d'avis contraire. Ce jugement critique sur l'action de l'Etat (et des collectivités locales) est encore plus massif chez les habitants des communes rurales (87 %), dans les catégories populaires (87 %), dans les familles avec deux enfants (91 %) et chez les sympathisants LR (91 %) et RN (95 %).

« Gilets jaunes »

Enfin, le « palmarès » positif ou négatif des impôts et des taxes présente une hiérarchie inchangée, mais il s'est dégradé depuis cinq ans. Ainsi, 81 % des Français considèrent comme justifié l'impôt sur la fortune immobilière, 79 % l'impôt sur les sociétés, 75 % les taxes sur l'alcool et le tabac et 70 % (en baisse de 6 points) l'impôt sur le revenu. 55 % (- 3 points) partagent le même sentiment à propos de la TVA. En revanche, seule une minorité estime justifiés la taxe d'habitation (41 %, - 18 points), les taxes sur les produits pétroliers (40 %, - 4 points), la contribution sociale généralisée, CSG (37 %, - 1 point), la redevance audiovisuelle (30 %, - 1 point) et les droits de succession (17 %, - 3 points).

Précisons que la taxe sur les produits pétroliers, déclencheur du mouvement des « gilets jaunes », est, sans surprise, particulièrement critiquée par la « France d'en bas » : 29 % seulement des habitants des communes rurales (moins de 2 000 habitants), 30 % des catégories populaires et 29 % des sympathisants du Rassemblement national la considèrent comme justifiée. ■

GÉRARD COURTOIS

« La fonction sociale de l'impôt est de plus en plus évanescente »

Michel Bouvier, président de la Fondafip, appelle à redonner du sens au système fiscal

ENTRETIEN

« LES FERMETURES DE SERVICES PUBLICS ONT AGGRAVÉ CETTE PERCEPTION D'INEFFICACITÉ »

MICHEL BOUVIER
président de la Fondafip

Professeur à Paris-I, Michel Bouvier est président de la Fondation internationale de finances publiques et directeur de la *Revue française de finances publiques*. L'enquête d'Ipsos témoigne à ses yeux de la mutation du contribuable-citoyen.

A peine plus de la moitié des Français perçoivent l'impôt comme un acte citoyen. Le devoir fiscal est-il en train de perdre son sens et l'impôt sa légitimité ?

On l'avait constaté il y a cinq ans. Cela se confirme et s'aggrave. Mais, en réalité, le phénomène est déjà ancien. Les crises économiques, depuis les premiers chocs pétroliers des années 1970 jusqu'au séisme financier de 2008, ont modifié à la fois la doctrine économique, les représentations et les mentalités. Le passage du keynésianisme au libéralisme aujourd'hui dominant a complètement changé les modèles de gestion publique au profit d'une logique d'entreprise. Cette logique marchande a une conséquence simple : quand les citoyens-contribuables constatent ou ressentent qu'ils n'en ont pas pour leur argent, ils ne veulent plus payer.

Il y a deux conceptions de l'impôt. La première est celle du civisme fiscal, gravée dans le marbre de la Déclaration des droits de l'homme de 1789 : les prélèvements obligatoires sont perçus comme le mode légitime de financement de l'intérêt général, des politiques publiques au service de la collectivité et de la solidarité sociale. La seconde conception modifie la nature même de l'impôt : il correspond au prix d'un service rendu par l'institution (Etat, collectivités locales...). Dès lors, le citoyen-contribuable devient un usager-client. Cette conception a fini par s'imposer en France comme dans tous les pays, la fonction sociale de l'impôt est devenue de plus en plus évanescence, au profit d'une fonction essentiellement budgétaire.

Pour autant, les contribuables sont très sensibles à l'usage de l'impôt...

On est dans une période transitoire : on a encore un pied dans une philosophie de l'impôt civique ou politique et l'autre dans une philosophie entrepreneuriale qui a complètement modifié la conception et la pratique des finances publiques. Cette mutation a un aspect positif : on essaye de mieux gérer les fonds publics. Mais, en même temps, on développe l'idée que le secteur public est une entreprise. Du coup, le lien social s'efface au profit d'une perception individualisée de l'impôt : qu'est-ce que je paye et quel bénéfice j'en retire ?

Autrement dit, les contribuables ont le sentiment de n'en « avoir pas pour leur argent » ?

Il y a à cela des causes objectives. Depuis quarante ans, le taux de pression fiscale a considérablement augmenté. En 1980, Valéry Giscard d'Estaing avait dit que si le taux de prélèvements obligatoires atteignait 40 % du produit intérieur brut, ce serait le socialisme.

On est aujourd'hui à 47 %... En outre, la contribution sociale généralisée (CSG) a profondément modifié le paysage fiscal et sa perception. Jusque dans les années 1990, un foyer fiscal sur deux n'était pas soumis à l'impôt sur le revenu ; c'est toujours le cas, mais, désormais, tous les Français sont taxés sur leur revenu par le biais de la CSG. L'imposition sur le revenu au sens large touche donc tout le monde. C'est une des explications du ras-le-bol fiscal qui s'est peu à peu installé depuis plus de deux décennies.

Une autre mutation a été importante : l'idée que la progressivité de l'impôt était la garantie de la justice fiscale est devenue obsolète au profit d'impôts proportionnels, comme la TVA ou la CSG, qui représentent maintenant de l'ordre de 90 % des prélèvements obligatoires, cotisations sociales comprises. Cette évolution est identique à l'étranger. Cela a érodé le principe de la solidarité redistributive par l'impôt. Les Français ont massivement le sentiment que l'impôt est mal utilisé. Par exemple, ils constatent que, depuis quarante ans, l'Etat n'a pas réussi à résoudre le problème crucial du chômage de masse, alors qu'il continue à s'endetter. Dès lors, pourquoi continuer à payer toujours plus d'impôts ?

Les restructurations et fermetures de services publics dans les territoires ont aggravé cette perception de l'inefficacité de l'usage de l'impôt. Sans parler de la question majeure de l'évasion fiscale internationale, que la déterritorialisation des hommes et des entreprises rend de plus en plus aigüé du fait de la combinaison de la mondialisation et du numérique. Je crains que les Etats n'aient plus, demain, les moyens de financer les dépenses existantes et moins encore les dépenses à venir, liées par exemple à la transition écologique ou aux grandes migrations.

Comment surmonter ces incompréhensions dont témoigne, par exemple, le mouvement des « gilets jaunes » ?

Il faudrait un débat public approfondi afin de redonner du sens au système fiscal et d'en faire la pédagogie. On l'appelle de nos vœux depuis longtemps. Mais les responsables politiques en occultent la nécessité. Non seulement ils sont prisonniers de logiques de court terme, mais ils sont tétanisés car un tel débat est explosif : il concerne tout le monde et touche à l'argent des individus ou des entreprises. Ils ont peur d'ouvrir la boîte de Pandore ; mais elle est déjà ouverte, les gens sont déjà dans la rue. Si l'on ne fait pas cet effort, les révoltes fiscales ne pourront que s'amplifier. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR G.C. ET A.T.